



République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie



République du Congo
Unité – Travail - Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° _____/23/AOIO/MINEE-MEH/DPC/2023 DU _____
RELATIF A LA SELECTION D'UN INGENIEUR CONSEIL CHARGE DE
L'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR LE CONTROLE ET LA
SURVEILLANCE DE LA CONCEPTION,
LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE
DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES
LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Délai d'exécution : soixante-dix (70) mois

Les Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Congo, Maître d'Ouvrage, lancent pour le compte de la République du Cameroun et de la République du Congo un Appel d'Offres International Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1- Objet de l'Appel d'Offres International Ouvert

Le présent Appel d'Offres International Ouvert a pour objet le recrutement d'un Ingénieur-Conseil chargé de l'Assistance au Maître d'Ouvrage pour le contrôle et la surveillance pendant la conception, la construction et la mise en service de l'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Les prestations constituent un (01) lot unique.

2- Financement de l'Appel d'Offres International Ouvert

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres International Ouvert, sont financées par les budgets des deux Etats.

3- Consistance des prestations :

Le Prestataire assistera le Maître d'Ouvrage dans :

- a) l'élaboration des contrats ;
- b) l'examen et la validation de l'ensemble des études (APS, APD, EES et résilience du projet face aux effets néfastes du changement climatique, Plan d'exécution, DCE, etc.) et des DAO ; des documents contractuels nécessaires pour les phases de conception, de construction et d'exploitation dudit

aménagement ainsi que l'élaboration avec le Partenaire du modèle financier du Projet;

- c) l'examen et la validation des dossiers techniques proposés par le Partenaire chargé du développement et les bureaux d'Ingénieurs-Conseils notamment les spécifications techniques des équipements, des biens, leurs prix et les modalités de mise en service ;
- d) le contrôle, le suivi et la surveillance des travaux et des coûts y afférents;
- e) le renforcement des capacités et le transfert des compétences ;
- f) l'examen et la validation des dossiers des essais techniques proposés par le Partenaire ainsi que le suivi de ces essais (en usine et sur site) ;
- g) les réceptions partielles et provisoires des travaux et des équipements ;
- h) la réception définitive et la mise en service du Projet ;
- i) la préparation des réunions techniques de mise au point du Projet et la participation auxdites réunions ;
- j) la formulation de tout avis technique sur tout aléa susceptible d'être rencontré dans les différentes phases du Projet ;
- k) la production des rapports périodiques (hebdomadaires, mensuels et annuels) ;
- l) l'examen et la validation du manuel des procédures techniques proposé par le Partenaire (conception, construction, mise en service et exploitation) ;
- m) l'examen et la validation des Dossiers d'Appels d'Offres et autres documents contractuels proposés par le Partenaire ;
- n) l'examen et la validation des documents contractuels proposés par le Partenaire pour la phase d'exploitation, de gestion et de maintenance des ouvrages, des installations et des équipements de la centrale, des postes et des lignes de transport d'énergie ;
- o) l'examen et la validation des contrats de vente proposés par le Partenaire ;
- p) l'archivage physique et numérique de l'ensemble de la documentation du Projet.

4- Participation et origine

La participation est ouverte aux bureaux d'ingénieurs conseils ou groupement de bureaux d'ingénieurs conseils spécialisés dans le suivi, le contrôle et la surveillance des études et des travaux des centrales hydroélectriques (de puissances estimées à 600 MW) et des lignes électriques à très haute tension (400 kV et au-delà).

5- Délai d'exécution des prestations

Les prestations du Marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres International Ouvert s'étendront sur une durée prévisionnelle de **soixante-dix (70) mois** répartis en quatre (04) phases comme suit :

- Phase 1 : examen et validation des études et des DAO du Projet **4 mois** ;

- Phase 2 : suivi et contrôle des travaux de construction, suivi de la mise en eau et mise en service de l'aménagement et ses équipements connexes : **60 mois**;
- Phase 3 : Assistance technique pendant la période de garantie : **6 mois** (pendant l'année de garantie).

Chaque phase sera déclenchée par la signature par le Maître d'Ouvrage, d'un Ordre de Service de commencer les prestations, et sa notification à l'Ingénieur-Conseil par le Maître d'Ouvrage délégué.

6- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert

Les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert s'élèvent à **dix millions (10.000.000) de FCFA** non remboursables, payables par chèque ou par virement bancaire au compte de la Direction du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet domicilié dans les livres de la Banque Postale du Congo, compte **N°30019 10001 10633440008-63**.

La quittance devra identifier le payeur comme représentant du Soumissionnaire (ou groupement) désireux de participer à l'Appel d'Offres International Ouvert.

7- Les garanties

7.1. Cautionnement de soumission

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun ou de la République du Congo et d'un montant égal à **deux pour cent (2%)** du montant HT de l'Offre.

L'absence du cautionnement de soumission conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'Offre.

La garantie de l'Offre devra comporter l'identification complète du soumissionnaire. Elle devra demeurer valide pendant toute la durée de validité de l'Offre. La durée initiale de validité de l'Offre qui est de **cent vingt (120) jours** peut, le cas échéant, être prorogée jusqu'à la publication des résultats.

Le cautionnement de soumission sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

7.2. Caution de bonne fin d'exécution

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement de soumission sera libéré après constitution du cautionnement de bonne fin d'exécution et d'un montant égal à **dix pour cent (10%)** du montant HT de l'Offre (garantie de bonne fin d'exécution).

NB: Les chèques bancaires, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement de soumission.

8- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert

Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert pourra être consulté aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, de **07 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes**.

Pour le Cameroun :

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Projet Chollet

B.P : 70 Yaoundé-Cameroun

Tél : (+237) 222 22 34 00

Fax : (+237) 222 22 61 77

Email : cabinet.minee@gmail.com

Pour le Congo :

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

Projet Chollet

Immeuble Mines et Energie, Rond-point du CCF

B.P : 2120 - BRAZZAVILLE – CONGO

Email : secretariatcentral.meh@gmail.com

DIRECTION DU PROJET CHOLLET

Immeuble Energie Electrique du Congo « E²C. SA »

Avenue Felix EBOUE à côté de l'ambassade de Russie

BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO

Tél : (+237) 677 61 40 83

Tél : (+242) 06 669 79 95

Email : direction@chollet-projet.cg

9- Présentation des Offres :

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) et;
- l'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des Offres (enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure C scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres International Ouvert en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAOIO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10- Remise des Offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais (avec une traduction en français) doit être présentée en dix (10) exemplaires physiques dont un (01) original et neuf (09) copies, marqués comme tels avec une version sur support numérique (CD ou clé USB). Elle sera adressée au plus tard le **à 14 heures 30 minutes, heure d'Afrique Centrale**, à l'une des adresses suivantes :

Pour le Cameroun :

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Projet Chollet

B.P: 70 Yaoundé-Cameroun

Tél: (+237) 222 22 34 00

Fax : (+237) 222 22 61 77

Email : cabinet.minee@gmail.com

Pour le Congo :

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

Projet Chollet

Immeuble Mines et Energie, Rond-point du CCF

B.P : 2120 - BRAZZAVILLE – CONGO

Email : secretariatcentral.meh@gmail.com

DIRECTION DU PROJET CHOLLET

Immeuble Energie Electrique du Congo « E²C. SA »

Avenue Felix EBOUE à côté de l'ambassade de Russie

BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO

Tél : (+237) 677 61 40 83

Tél : (+242) 06 669 79 95

Email : direction@chollet-projet.cg

Chaque offre, sans raison sociale, devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT POUR LA SELECTION D'UN
INGENIEUR-CONSEIL CHARGE DE L'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE
POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA CONCEPTION, LA
CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE
DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES
LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES
(EN PROCEDURE D'URGENCE) »**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés. Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

11- Recevabilité des Offres

Les Offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAOIO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun ou de la République du Congo, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres International Ouvert.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

De plus, toutes les pièces remises dans le cadre de la présente consultation devront, sous peine de rejet, être certifiées par des autorités habilitées et le cas échéant traduites dans l'une des langues de la consultation.

12- Ouverture des Offres

L'ouverture des Offres se fera en un temps au siège du Projet, le à **15 heures 30 minutes, heure d'Afrique Centrale**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : L'analyse des offres financières ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**, à l'issue de l'analyse des offres techniques.

13- Critères d'évaluation des Offres :

13.1-Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ;
- Falsification des pièces ;
- Note technique inférieure à **70/100** ;
- Absence du cautionnement provisoire ;
- Absence de la capacité de préfinancement ;
- Lettre de soumission non signée par la personne habilitée ;

- Offre non soumise dans les enveloppes telles que demandées dans les généralités des Instructions aux Soumissionnaires ;
- Réception de l'Offre hors délais ;
- Tentative d'influencer les Autorités ou tout dépositaire d'autorité publique au Cameroun et / ou au Congo dans le processus d'évaluation des Offres hors de toute sollicitation officielle et directe.

13-2- Critères essentiels

- Références du Bureau d'Ingénieurs-Conseils : **10 points** ;
- Qualification et expérience du personnel : **60 points** ;
- Moyens techniques et matériels : **10 points** ;
- Compréhension de la mission : **20 points**.

13-3- Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1^{ère} étape) et de l'évaluation technique (2^{ème} étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$$\text{NFi}_a = \frac{\text{MMd} \times 100}{\text{MS}_a}$$

NFi_a	= Note financière du soumissionnaire (a)	MS_a	= Montant évalué du soumissionnaire (a) hors TVA
MMd	= Montant évalué du moins-disant hors TVA	NMd	= Note financière du moins-disant (100)

Une pondération sera faite entre la note technique (**70/100**) et la note financière (**30/100**) pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$\text{N} = [(\text{70} \times \text{Note Technique}) + (\text{30} \times \text{Note Financière})] / 100$$

14- Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant **cent-vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15- Attribution du Marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux-disante.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Projet Chollet sise à Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville /Yaoundé, le

**POUR LE GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DU CONGO,**

**LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET
DE L'HYDRAULIQUE**

Emile OUOSSO

**POUR LE GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DU
CAMEROUN,**

**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE
L'ENERGIE**

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston